

Un nouveau membre du CICR

Depuis le 1^{er} janvier 1985, le Comité international de la Croix-Rouge compte un membre de plus: M. Odilo Guntern, né en 1937, originaire de Brigue, dans le canton du Valais.

Après des études de droit aux Universités de Fribourg, Berne et Milan, M. Guntern a obtenu sa licence en droit en 1961 et son doctorat en 1968. Il dirige sa propre étude d'avocat et notaire, à Brigue, depuis 1964.

M. Guntern a également fait carrière dans la vie publique. Tout d'abord, il fut membre du Conseil communal de sa ville natale de Brigue, de 1964 à 1975, puis membre du Grand Conseil (Parlement cantonal) du Valais, de 1969 à 1975.

En 1975, il fut nommé député de son canton au Conseil des Etats (la Chambre haute du Parlement fédéral suisse) à Berne. Il fut président de la Commission de ce conseil pour les Affaires étrangères et membre de la Commission pour le Commerce extérieur et les Communications. Il siégea au Conseil des Etats jusqu'en 1983.

De 1979 à 1984, il fut aussi membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Strasbourg; il fut vice-président de cette assemblée en 1982.

M. Guntern a également des activités au sein de diverses associations d'entraide: il est membre de la Commission pour les Suisses à l'étranger et du Fonds de solidarité pour les Suisses de l'étranger; président du Conseil d'action de l'Action de Carême; membre du Comité central du Don suisse de la Fête nationale. Il est aussi président de l'Ecole pour les soins infirmiers attachée à l'Hôpital Sainte-Marie de Visp.

Le CICR se félicite de la nomination de M. Odilo Guntern, dont la personnalité dynamique le fera bénéficier d'une contribution de valeur.

Décès de M^{lle} Lucie Odier

Le 6 décembre, le CICR a eu la douleur de perdre l'un de ses plus anciens membres, M^{lle} Lucie Odier, dans sa 99^e année.

Née à Genève, Lucie Odier avait obtenu le diplôme d'infirmière en 1914 et ne cessa depuis d'honorer cette profession, se consacrant notamment au soin des internés militaires et réfugiés civils en Suisse, lors de la première guerre mondiale (1914-1918), puis des

nombreuses victimes de la «grippe espagnole». En 1920, elle fut placée à la tête du dispensaire d'hygiène sociale et du service des infirmières visiteuses de la Croix-Rouge genevoise. Chacun s'est loué de la valeur exceptionnelle de son apport, tout en soulignant sa grande modestie.

Le 27 mars 1930, suivant les traces de son oncle, Edouard Odier, vice-président du CICR, elle devint membre de cette institution, où elle accomplit, avec une abnégation totale et une assiduité sans pareille, une œuvre si considérable que l'on ne peut ici en évoquer que quelques aspects.

Dans le cadre de sa vocation professionnelle, elle s'attacha à l'engagement et à la formation des infirmières, à la préparation des auxiliaires volontaires, à l'achat du matériel sanitaire, à la réhabilitation des invalides. Elle contribua largement à resserrer les liens unissant le CICR aux associations d'infirmières, qui voyaient en elle un modèle et un guide.

Lors de la guerre civile d'Espagne (1934-1939), Lucie Odier fut chargée par le CICR de diriger l'action de secours matériels et, dès le début de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), de créer le premier bureau d'où sortit plus tard la Division des secours. Quand il s'est agi de rétablir le contact avec Londres, ville alors complètement coupée du continent par la guerre aérienne et quotidiennement bombardée, elle se rendit en avion dans la capitale britannique, accompagnée de Marcel Junod. C'était alors un voyage bien hasardeux.

Lucie Odier représenta l'institution à de nombreuses réunions, en divers pays, en particulier aux Conférences internationales de la Croix-Rouge, depuis celle de Tokio, en 1934. Elle accomplit de nombreuses missions d'inspection, notamment en Afrique. On lui doit aussi plusieurs publications, telles sa brochure «*Conseils aux infirmières*», qui connut un vif succès et fut traduite en maintes langues.

M^{lle} Odier fut membre du Conseil de présidence et de plusieurs commissions du CICR. En 1960, elle exprima le désir de se retirer, en raison de son âge, et l'institution lui décerna alors sa médaille d'or, la nommant également vice-présidente d'honneur.

La défunte était bien connue des Sociétés nationales de nombreux pays, où elle jouissait d'une grande estime et de solides amitiés. Tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître et de travailler à ses côtés louent son dévouement, sa persévérance, son enthousiasme, sa simplicité et son courage. Tous, ils garderont de cette grande dame un souvenir ému et reconnaissant.